



Listen to this article

« *Et c'est pour cela qu'il [Christ] est le médiateur d'une nouvelle alliance [Nouveau Testament], afin que, la mort étant intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance [le premier Testament], ceux qui ont été appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis.* » - Hébreux 9 : 15.

Nous devons nous rappeler que l'apôtre s'adressait aux Hébreux chrétiens qui étaient perplexes à l'égard de l'Alliance de la Loi. Cette Alliance avait existé pendant plus de seize siècles et les Juifs avaient supposé depuis le commencement que, sous elle, ils devaient être le peuple favorisé de Dieu et accomplir toute l'œuvre qui fut premièrement mise en lumière dans l'Alliance faite avec Abraham. Un grand nombre d'Hébreux, par conséquent, après être entrés en Christ, L'ayant accepté comme le Rédempteur, estimèrent que d'une certaine manière ils devaient toujours rester en relation avec l'Alliance de la Loi, ses ordonnances, etc... L'apôtre, dans son épître aux Galates, tenta de neutraliser cette théorie erronée, qu'il appelle une influence judaïsante. Il leur dit que si ceux qui étaient païens par naissance devaient dans leur zèle et leur ardeur incongrus devenir Juifs par la circoncision, tombant ainsi sous la dépendance de l'Alliance de la Loi, ils montreraient de cette façon qu'ils auraient perdu leur position en Christ ; et, comme il le déclara, Christ ne leur servirait de rien. - Galates 5 : 2.

Dans son épître aux Hébreux, l'apôtre Paul désirait que les frères chrétiens hébreux prennent la plus grande, la plus large, la plus fidèle pensée concernant l'Alliance de la Loi et tout ce qui s'y rapportait - ses sacrifices, son médiateur, sa loi. Il leur souhaitait de la reconnaître comme une simple Alliance typique ; qu'elle préfigurait une nouvelle alliance ; que son médiateur typifiait un meilleur Médiateur, Christ ; que ses taureaux et ses boucs comme offrandes pour le péché typifiaient les meilleurs sacrifices par lesquels la Nouvelle Alliance entrerait en vigueur, les meilleurs sacrifices étant ceux du meilleur Médiateur - Jésus, la Tête et l'Église, son Corps.

L'apôtre Paul avait déjà souligné que les privilèges de cet Âge de l'Évangile, en ce qui

concerne l'Église, sont principalement de sacrifier – que « *si nous souffrons [avec Christ], nous régnerons aussi avec Lui ; si nous sommes morts avec Lui, nous vivrons aussi avec Lui* » (2 Timothée 2 : 11, 12 – Darby) ; que nous devons chercher à L'imiter dans l'abnégation et le sacrifice de soi et être baptisés en sa mort, si nous voulons partager son honneur royal, son service comme grand Prophète, Sacrificateur, et Roi de l'Âge Millénaire, bénir Israël et toutes les familles de la terre.

S'efforçant de clarifier la question en Hébreux 9 : 13, 14, l'apôtre Paul souligne qu'avant l'entrée en vigueur de l'Alliance de la Loi, il était nécessaire que le sang soit versé, disant : « *Car si le sang des taureaux et des boucs, et la cendre d'une vache, répandue sur ceux qui sont souillés, sanctifient et procurent la pureté de la chair, combien plus le sang de Christ, qui, par un esprit éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes, afin que vous serviez le Dieu vivant !* » Ici sont mises en contraste l'institution de la Dispensation de la Loi, l'Alliance de la Loi, et l'institution de la Nouvelle Alliance. Et le premier effet de ce meilleur sang qui doit sceller la Nouvelle Alliance est de purifier nos consciences des œuvres mortes. L'apôtre ne s'y réfère pas ici comme s'adressant à tout Israël, mais aux Juifs qui étaient devenus chrétiens, qui avaient été précédemment liés par la Loi, afin qu'ils puissent voir que dorénavant le vrai sacrifice était venu ; que cela était suffisant pour satisfaire toutes les exigences de la justice et chasser de leurs esprits tout sentiment de péché, pour les assurer que tous leurs péchés étaient ainsi couverts et qu'ils pourraient maintenant rendre un service acceptable au Dieu vivant. « *Et c'est pour cela [parce que son sang était suffisant pour annuler tout péché] qu'il est le médiateur d'une nouvelle alliance [Nouveau Testament]* ». Il nous a non seulement libérés du sentiment de péché, de sorte que nous pouvons servir Dieu et devenir membres du Corps de Christ, L'accepter comme notre Avocat et avoir confiance en son travail accompli en notre faveur, mais Il a fait par le même sacrifice un tel arrangement avec Dieu et avec la justice qu'Il sera le Médiateur de la Nouvelle Alliance, pour tout Israël. L'apôtre ne dit pas ici que la Nouvelle Alliance est opérationnelle maintenant, ni que nous sommes sous cette Alliance ; bien au contraire, il parle de la nation juive, comme nous allons le voir.

Le reste du quinzième verset (Hébreux 9) déclare : « *... la mort étant intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance [le premier Testament ou l'Alliance de la Loi], ceux qui ont été appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis.* » Nous ne devons pas, par conséquent, considérer ceux désignés ici par le terme « *appelés* » comme se rapportant à ceux qui reçoivent le Haut Appel – des cohéritiers

de Christ, la semence spirituelle d'Abraham - mais nous devons comprendre ici que l'apôtre veut dire que c'est la nation juive qui était appelée - tous ceux de cette nation juive qui entreraient en accord avec l'arrangement divin. Le même apôtre, en Romains 11 : 29 (Darby), dit : « *Car les dons de grâce et l'appel de Dieu sont sans repentir.* » Ce qui veut dire que, Dieu ayant appelé la nation juive pour être son peuple particulier, leur ayant fait des promesses précises concernant la bénédiction de toutes les nations, n'a pas la pensée ou l'intention d'abroger ces promesses. Chaque alliance, chaque promesse que Dieu a déjà faites et toute chose qu'Il a déjà accomplie, Il en a connu d'avance toute la portée et les résultats, et Il n'a rien accompli à la hâte. Israël, donc, est la nation qu'Il a connue d'avance pour être celle qu'Il utilisera dans le cadre de son œuvre pour bénir toutes les familles de la terre ; comme le dit l'Apôtre en Romains 11 : 27 : « *Et ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'ôterai leurs péchés.* »

L'AVEUGLEMENT DE LA NATION JUIVE EST UN MYSTÈRE

Dans le 25^{ème} verset du même chapitre, il nous informe que l'aveuglement de la nation juive, jusqu'à ce que la plénitude de l'Église de l'Évangile soit entrée, est un mystère.

Dieu rassemble maintenant seulement quelques personnes particulières d'entre les Juifs et (quelques personnes particulières) d'entre toutes les nations pour constituer l'Israël spirituel, auquel appartient la composante la plus élevée de cette Alliance Abrahamique ou promesse ; et dès que cet Israël spirituel, qui constituera le Prophète, Sacrificateur et Roi, sera complet, le Libérateur - pris des Juifs et des Gentils - paraîtra. Ce sera l'accomplissement de la promesse que « *le Libérateur viendra de Sion, et il détournera de Jacob l'impiété* » (Verset 26 - Darby) car c'est l'Alliance de Dieu avec eux, avec la postérité de Jacob ; comme nous le lisons en Jérémie 31 : 33 et 31 (Darby) : « *Après ces jours-là, dit l'Éternel, j'établirai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une nouvelle alliance.* » Cette pensée est confirmée lorsque l'on considère le fait que l'Église de l'âge de l'Évangile n'est pas du tout sous le premier Testament ou première Alliance, mais seulement la nation juive.

La direction générale de l'argumentation de l'apôtre est donc que Christ est devenu le Médiateur du Nouveau Testament au travers de la mort pour la rédemption des transgressions commises sous le premier Testament, ou Alliance de la Loi. En d'autres termes, la nation juive avait besoin d'être rachetée d'une manière spéciale avant que Dieu

puisse l'utiliser comme son canal pour bénir les autres nations.

Puisque l'œuvre de médiation du Royaume Millénaire doit être accomplie par l'intermédiaire de l'Israël naturel, et que toutes les familles de la terre doivent être bénies par leur entremise, il en résulte que rien ne peut être fait tant qu'Israël n'aura pas été rétabli de sa condition bannie actuelle. Alors la bénédiction du Seigneur viendra et l'œuvre de médiation sera accomplie par l'intermédiaire d'Israël naturel. Nous devons faire la différence entre l'œuvre qui doit être faite par l'entremise de cette nation et Celui qui va faire cette œuvre. Ce sera le Médiateur de la Nouvelle Alliance qui aura le pouvoir d'accorder les bénédictions - le Grand Souverain Sacrificateur, le Grand Prophète, le Grand Roi, le Grand Médiateur. Il ne pourrait y avoir aucune bénédiction en dehors de ce Grand Messie ; et ce Grand Messie, comme l'apôtre Paul et tous les autres apôtres le montrent clairement, se compose de Jésus, la Tête et de l'Église son Corps.

LA NOUVELLE ALLIANCE DOIT SE FAIRE AVEC LES JUIFS

Sans doute beaucoup de Juifs sont aujourd'hui infidèles et incrédules à cause de leur longue période d'aveuglement, alors que leurs cœurs peut-être ont faim des promesses. Lorsque la lumière de la Nouvelle Dispensation commencera à se lever sur le monde ; quand ils commenceront à voir les Anciens Dignes ressuscités bénéficiaires de la faveur divine ; quand ils verront la bénédiction commencer à venir sur leurs frères sous le ministère de ce nouveau Royaume, alors beaucoup de Juifs qui sont maintenant aveuglés et incrédules manifesteront une vraie foi, seront obéissants et se tourneront vers le Seigneur. Mais nous ne devons pas comprendre que quelqu'un deviendra Israélite à moins qu'il ait la foi d'Abraham, la foi sincère, la confiance en Dieu, la foi qui se manifestera par l'obéissance.

Puis, comme les peuples des différentes nations se rapprocheront du Seigneur et chercheront à entrer en harmonie avec Lui, le moyen pour s'approcher sera d'entrer en accord avec la Nation Sainte - représentante du Royaume de Dieu dans le monde - et ainsi ils entreront en harmonie avec le Christ spirituel, le Grand Prophète, Sacrificateur et Roi. À la fin, à la clôture de l'Âge Millénaire, ceux qui s'avèreront fidèles seront remis à Dieu, au Père même. Ceux-là seront alors pleinement en accord avec l'Éternel et entièrement en relation d'Alliance avec Lui.

La Nouvelle Alliance ne doit pas être faite avec d'autres que les Juifs, car personne d'autre

n'a été en relation d'Alliance avec Dieu. Les termes « Nouvelle Alliance » semblent, donc, indiquer la réitération de la faveur de Dieu à Israël sous le meilleur Médiateur, qui apportera les bénédictions glorieuses qu'ils avaient attendues sous Moïse, mais qu'ils n'ont pas réussi à obtenir en raison de l'incapacité de Moïse à donner satisfaction pour leurs péchés ; car le sang des taureaux et des boucs ne pouvait jamais réellement effacer leurs péchés. Les antitypes de ceux-ci, le sacrifice du Seigneur et des membres de son Corps, doivent d'abord être achevés avant que cette Nouvelle Alliance avec Israël puisse remplacer l'ancienne ou Alliance de la Loi, qui elle alors le fera.

Le texte en Hébreux 9 : 16 (Darby) se lit comme suit : « *Car là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne.* » Dans le cas de Moïse, la mort du Testateur était représentée par la mise à mort du taureau et du bouc. Dans le cas de Moïse antitypique, la mort du Testateur est montrée dans le sacrifice de notre Seigneur et de l'Église son Corps. La capacité de Christ à donner un Testament ou une Alliance ou de faire une Alliance, devrait également être considérée. En tant que l'homme « Jésus », Il ne pouvait pas faire cette Alliance. Pourquoi ? Parce qu'en tant qu'homme - non engendré de l'esprit - Il n'aurait pu que donner sa vie humaine pour l'humanité et Il n'aurait donc rien laissé pour Lui-même ; ou s'Il avait conservé sa vie terrestre, Il n'aurait pu seulement établir qu'un royaume terrestre et n'aurait jamais pu donner la vie éternelle à quiconque par la suite. Il aurait pu les bénir avec des lois et des règlements sages et des conditions améliorées par rapport au temps présent, mais jamais Il ne leur aurait donné la vie, les perfections et les bénédictions qu'Il sera en mesure de donner sous la Nouvelle Alliance.

COMMENT LE SEIGNEUR DEVINT UN TESTATEUR

Pour être un testateur et donner la vie éternelle au monde, il était nécessaire que notre Seigneur suive attentivement le plan que Dieu avait prévu : Premièrement, par sa propre obéissance, Il devait démontrer sa fidélité à Dieu et recevoir la vie sur le plan divin comme récompense ; deuxièmement, Il devait alors, en reprenant sa vie humaine qu'Il n'avait en aucune façon perdue, avoir cette vie humaine et ses droits à donner à Israël et, par leur intermédiaire, à toute l'humanité. Il est de cette façon un Testateur. Il est ainsi Celui qui lègue quelque chose aux autres. Il ne la lègue pas alors qu'Il est vivant, comme un don, mais Il la donne comme un Testateur, comme quelque chose dont Il se sépare en mourant. Par conséquent, notre Seigneur Jésus, le Grand Médiateur de la Nouvelle Alliance, donnera à l'humanité les droits et les privilèges humains auxquels Il avait droit en vertu de son

obéissance parfaite à la loi divine. Il nous invite, non à partager ces droits avec le monde, non à venir sous son règne de médiation et être participants aux privilèges de rétablissement, mais, selon la volonté de Dieu, à faire autre chose, à savoir, se joindre à Lui pour devenir Testateur, à donner notre vie et être ainsi participants avec Lui à l'esprit de son grand travail, pour que nous puissions également avoir part avec Lui au caractère réel de ce travail pendant le Millénium.

La toute première difficulté rencontrée est que nous, contrairement à Lui, nous n'avons pas des corps parfaits à donner en sacrifices parfaits ; d'où l'arrangement de Dieu pour ceux qui ont cet esprit de sacrifice, de pouvoir être confiés au Seigneur Jésus et qu'Il puisse, comme Avocat, leur imputer son mérite, ses droits de rétablissement, pour compenser, pour contrebalancer, leurs défauts et imperfections, afin qu'ils puissent offrir à Dieu un sacrifice qui soit agréable. Nous voyons qu'Il ne donne, à ceux qui sont maintenant appelés, ni les bénédictions de l'Âge Millénaire de médiation, ni les conditions de rétablissement que le règne de médiation confèrera. Il leur donne ce qui servira au mieux son objectif les concernant, à savoir, une imputation de son mérite pour les péchés passés, afin de permettre à leur sacrifice de passer le propitiatoire divin de manière satisfaisante. Même alors, leurs sacrifices s'avèreraient imparfaits et peu satisfaisants en raison de l'incapacité à les mener à terme, s'Il ne continuait pas à être leur Avocat. Pour chaque défaut et imperfection involontaires, ils peuvent aller à Lui en tant que leur Avocat, obtenir miséricorde et être purifiés de tout péché par le mérite de son sacrifice.

LES JUIFS « OBTIENDRONT MISÉRICORDE PAR VOTRE MISÉRICORDE »

Ainsi, nous voyons le grand Testament qui est dans le sang de Christ et auquel Il se réfère, en disant : « *Ceci est mon sang, le [sang] de la nouvelle alliance* [Nouveau Testament] » (Matthieu 26 : 28 - Darby). Au lieu d'appliquer ce sang du Nouveau Testament au monde ou à Israël, Il l'a appliqué d'abord à l'Église. Il doit entièrement passer par l'Église, pour ainsi dire. « *Buvez-en tous* » (Matthieu 26 : 27) ; soyez tous participants de ma coupe, car si vous ne partagez ma coupe, vous ne pouvez être participants de ma vie. C'est sa coupe ; et Il nous donne une part de celle-ci. Nous ne sommes pas dignes d'avoir des relations directes avec le Père, mais le Père, néanmoins, nous avait à l'esprit « *avant la fondation du monde* », comme le dit l'apôtre en Éphésiens 1 : 4. Par conséquent, nous ne devons pas comprendre le mystère - l'élection de l'Église, le Corps de Christ - comme une extension au plan divin d'origine, mais simplement la réalisation d'une partie de ce plan non

divulguée ou non révélée auparavant.

Ainsi donc, il faut tout l'Âge de l'Évangile à l'Église de Christ pour boire sa « coupe » et être « baptisés dans sa mort ». Lorsque le dernier membre aura bu cette coupe, aura été baptisé en sa mort, aura terminé sa course, alors toutes les souffrances du Sacrificateur, Tête et Corps, seront achevées (Colossiens 1 : 24) - les souffrances auxquelles se réfère le Seigneur par l'intermédiaire des prophètes comme étant « *les souffrances de Christ et la gloire dont elles seraient suivies.* » (1 Pierre 1 : 11) Les souffrances commencèrent avec la Tête et doivent se prolonger jusqu'aux derniers membres du Corps ; et dès que ces souffrances auront été achevées, Le Christ sera couronné de gloire, d'honneur et d'immortalité au-delà du voile.

Lorsque nous buvons de cette coupe du Nouveau Testament - son sang ou sa vie sacrifiée - c'est la communion [la participation] dans la mort de Christ. (1 Corinthiens 10 : 16, 17). Nous devons également participer à sa vie particulière sur le plan divin (1 Jean 3 : 2), et ainsi partager avec Lui ce travail d'exécution du Testament, ou de l'Alliance, lequel ira à Israël et par Israël au monde. Ceci est encore admis par l'apôtre en Romains 11 : 25-28. En parlant du temps où Israël sera libéré de ses péchés, quand le Libérateur, le Christ, Tête et Corps, « *viendra de Sion ; il détournera de Jacob l'impiété* » (Romains 11 : 26 - Darby) quand Dieu fera son Alliance avec eux et effacera leurs péchés, l'apôtre ajoute : « *... afin que, par la miséricorde qui vous a été faite, ils obtiennent aussi miséricorde.* » - Romains 11 : 31.

Ce sera la miséricorde de Dieu opérant par Jésus et celle de Jésus opérant par l'Église. Ce sera donc la miséricorde de Dieu dans un sens ; celle de Jésus dans un autre sens ; et celle de l'Église dans un troisième sens. Cette miséricorde ira aux Juifs. Qu'est-ce que cette miséricorde ? C'est ce Nouveau Testament. Comment ? Par la mort du Testateur, Christ la Tête, et l'Église le Corps. Et qu'obtiendra Israël par ce testament ou volonté ? La vie terrestre et les droits terrestres que Christ a déposés en sacrifice ; tout ira à Israël. Tous ces droits à la vie éternelle, et toutes ces choses perdues en Adam et rachetées par Christ, ira à Israël seul - en fait, à aucun d'entre eux mais aux vrais Israélites. Ainsi, durant l'Âge Millénaire, il sera nécessaire pour tous les hommes de venir vers ce peuple de Dieu pour obtenir la vie éternelle et avoir part à ce testament ou volonté de Christ - afin de devenir de vrais Israélites, pour qu'ils puissent ainsi être héritiers de cette volonté, qui donne la vie éternelle et tous les droits terrestres que Jésus possédait et qu'Il a sacrifiés, qu'Il nous a

imputés, nous permettant de nous joindre à Lui en sacrifice.

WT1910 p4623